

235, rue de l'Isle - - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33 E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

CEAF Conception et Encadrement d'une Action de Formation

A partir du 24 Juin pour la partie distanciel et du 7 au 9 Août 2021 en présentiel (fin 16h30)

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous des renseignements sur votre formation, ainsi qu'un dossier d'inscription que vous voudrez bien nous retourner dûment compléter afin d'être inscrit à la formation :

PRE-REQUIS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Cette unité d'enseignement est accessible à toute personne majeure détenant :

- -soit un certificat de compétences de pédagogie appliquée à un emploi de Formateur de Formateurs (PAEFF) et à jour des dispositions réglementaires de maintien des acquis et de formation continue s'y rapportant ;
- Copie de l'attestation de formation de la PAEFF (pédagogie appliquée à un emploi de Formateur de Formateurs)
- Chèque d'inscription de 50 €

Le coût de la formation à titre individuel est de 719 € pension complète et enseignement compris (prise en charge par le national). Pour un candidat présenté par la CRF restent à la charge de la DT uniquement les frais d'arrivée de la veille ou frais supplémentaires.

Le dossier <u>complet</u> doit nous parvenir dernier délai avant le début de la formation en distanciel (24 Juin) pour validation de votre inscription et envoi des documents de préparation.

A réception, nous vous informerons de la prise en compte de votre demande et la confirmation de votre participation vous sera adressée ultérieurement.

La Croix-Rouge française est habilitée à passer une convention avec votre entreprise dans le cadre de la Formation Professionnelle.

Pour bénéficier de cette mesure, **consultez votre employeur**. Une convention établie en double exemplaire par nos soins lui parviendra pour signature.

Au cours de la formation seront établis le certificat de présence et la facture.

Pour un financement de ces formations, renseignez-vous auprès du PRAO et du CARIF/OREF.

Nos formations PAE formateur de formateurs sont référencées.

http://www.intercariforef.org/formations/recherche-formations.html

http://www.rhonealpes-orientation.org/

Vous pouvez arriver la veille de la formation (avant 20 heures impérativement). Le coût est de 59 € pour un candidat CRF et 69 € pour un candidat extérieur.

Un certain nombre d'éléments vont vous parvenir par mail, suite à la validation de votre dossier. Merci de nous indiquer lisiblement sur le formulaire d'inscription une adresse mail valide.

IMPORTANT et OBLIGATOIRE : Ci-dessous les dates et heures des classes virtuelles en distanciel de la formation :

classe virtuelle 1 : jeudi 24 juin de 19h30 à 21h30 classe virtuelle 2 : jeudi 01 juillet de 19h30 à 21h30 classe virtuelle 3 : jeudi 15 juillet de 19h30 à 21h30

Vous pouvez être accompagné(e), la région offrant des possibilités de visites.

Dans l'attente de vous recevoir, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Direction



235, rue de l'Isle - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33 E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

RÉSERVÉ À LA DIRECTION DU CENTRE :	
Arrivée Acompte	
 A retourner dernier délai avant le début de la formation en distanciel a la photocopie de l'attestation de formation PAEFF Chèque d'inscription de 50 € 	vec:
Ecrire lisiblement en capitale d'imprimerie.	
Dossier d'inscription 20	21
Conception et Encadrement d'une Action o	de Formation
A partir du 24 Juin (distanciel) et du 7 au 9	
Arrivée prévue le à H O en train O en	voiture
N° NIVOL (réservé CRF) :	
Date de naissance : Lieu : Dépt : Na	: tionalité
Adresse exacte et complète :	
Code Postal : Ville : Tél : E-mail: Profession précise :	Pays :
Personne à prévenir en cas d'accident :	
NOM, Prénom : lien de parenté : Tél	:
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (à remplir par l'employeur)	
Je soussigné, (titre et qualité)	CACHET ET
Raison sociale de l'employeur	SIGNATURE
Sollicite l'inscription de M, Mme	DE
Dans le cadre de la formation professionnelle continue et m'engage à honorer la facture établie par la Croix-Rouge française, organisme formateur.	L'EMPLOYEUR



235, rue de l'Isle - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33 - E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

Bénévole présenté(e) par la Croix-Rouge française

Afin de bénéficier de la prise en charge par la DABE et de n'avoir à supporter que les frais de déplacement et d'éventuels frais supplémentaires (arrivée la veille,) il est indispensable de communiquer son numéro de NIVOL :	
Les éventuels frais supplémentaires (arrivée la veille,) sont à facturer à :	
□ DT. □ U.L. □ autre (précisez) :	
Numéro de la structure :	
Attention: sans précision, ces frais supplémentaires seront facturés à la DT	
Fonction actuelle à la CRF : Structure CRF de rattachement :	
Le président de la DT ou par délégation le DT.U.S. ou l'adjoint Formation Nom, Signature <u>et</u> cachet indispensables	
Cochez la formule choisie : ☐ Enseignement et pension complète ☐ Enseignement et repas de midi uniquement	
□ Enseignement uniquement	
<u>Hébergement:</u> En chambre single (ou double pour les personnes accompagnées)	
Je participerai à cette session avec un ordinateur : Oui : \square Non : \square	

Aptitude médicale :

Je certifie sur l'honneur ne présenter aucune contre-indication d'ordre médical à communiquer à la Croix-Rouge française qui pourrait entraver le plein exercice des activités liées à cette formation.

J'atteste avoir été vacciné contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite et avoir été informé qu'il était recommandé un rappel tous les 20 ans (tous les 10 ans à compter de 65 ans) ainsi qu'une vaccination contre l'hépatite B pour les secouristes. A défaut d'être à jour de mes vaccinations, je m'engage à en informer le médecin référent de la Croix-Rouge française, soit directement, soit par l'intermédiaire de mon médecin.

Annulation/ Désistement :

- Dès la prise en compte de votre demande d'inscription, les frais administratifs et d'inscription seront dus à la structure de formation (50 €)
- En cas d'annulation à moins d'une semaine du début de la formation, les frais pédagogiques restent dus à la structure de formation (474 € à titre individuel ou 696 € dans le cadre de la formation professionnelle).